

Luc Belot, député du Maine et Loire, chargé de mission villes intelligentes Il faut que l'État ait des repères

Député, membre de la Commission des Lois, rapporteur du projet de loi relatif aux données publiques et de celui pour une République Numérique, geek pleinement assumé ; Luc Belot fait partie de la vingtaine de députés (sur 577...) qui maîtrisent vraiment les enjeux du numérique, avec tout son potentiel et ses travers. Il a été chargé par Manuel Valls, avant son départ de Matignon, d'une mission d'évaluation sur les smart cities.

Vous avez été missionné par Manuel Valls sur le thème des smart cities. En quoi consiste cette mission ? La toute nouvelle candidature de Manuel Valls à l'élection présidentielle donne-t-elle un nouveau relief à votre travail ?

J'avais constaté très tôt qu'il y avait beaucoup de communication autour de la ville intelligente, mais aussi que cette communication n'évoquait pas forcément les mêmes réalités. Je me suis posé la question, comme élu national et local, de ce que cela pouvait porter. J'avais exposé le besoin de creuser la question à Manuel Valls. Il faut que l'État ait des points de repère et d'analyse de ses propres politiques afin de voir ce que cela apporte, ce que cela freine, et comment cela peut accompagner ou non sur les territoires.

Je tiendrai le calendrier, qui aboutit à une remise de rapport fin mars. Nous mettrons à profit la période qui suit pour confronter ce travail à la critique.

Je me suis fixé comme ligne de conduite, malgré mon background dans le numérique, d'arriver avec un regard le plus neuf et le plus neutre possible. La méthode que j'ai choisie, c'est celle d'aller tout voir sur le terrain : entreprises, collectivités, services de l'État... Nous avons déjà commencé les auditions. Les premières villes que nous allons visiter sont Dijon, Toulouse et Issy-les-Moulineaux. Nous irons aussi à Lyon, Nantes, Rennes, Paris, Marseille, Nice, et peut être à Belfort, qu'on n'avait pas identifié dans le spectre. Je n'ai qu'un objectif, c'est que ce rapport soit utile.

« Il est légitime qu'un élu local soit présent pour défendre son territoire et le mettre en avant. La question à se poser est celle de l'utilité des projets, de leurs enjeux. Est-on sur l'amélioration du service public dans sa qualité et dans son coût ? Est-on dans une logique de silo (sur les transports, l'éclairage...) ou dans une logique d'un projet global ? »



La période qui suivra la remise de votre travail tombe en pleine campagne présidentielle. Ce rapport peut-il servir à alimenter des programmes ?

Je n'ai pas vocation à alimenter les uns ou les autres. Je n'ai pas de préférence pour la primaire de la gauche. Mais mon rapport, tout le monde pourra s'en saisir.

Vous avez participé à l'organisation de l'arrivée de la fibre optique à partir de 2013 à Angers Loire Métropole, vous avez soutenu la création de la Cité de l'objet connecté à Angers, vous avez participé au lancement de Angers Smartcity Platform... Pourquoi impliquer autant votre collectivité locale dans la mouvance smart city ? Pensez-vous que nous soyons entrés dans une ère de « marketing territorial » ?

On peut penser que c'est le cas. Mais je ne veux pas faire de procès d'intention aux élus au moment où je commence ma



mission. Il est légitime qu'un élu local soit présent pour défendre son territoire et le mettre en avant. Je l'ai toujours fait pour Angers et je continuerai à le faire. La question à se poser est celle de l'utilité des projets, de leurs enjeux.

Est-on sur l'amélioration du service public dans sa qualité et dans son coût ? Est-on dans une logique de silo (sur les transports, l'éclairage...) ou dans une logique d'un projet global ? Moi, c'est comme ça que je veux aborder la question. La collectivité qui organise bien les intelligences de son territoire, c'est évidemment vendeur. Mais le marketing ne peut pas être un objectif. Je pense que c'est un piège dans lequel les élus n'ont pas envie de tomber.

Des projets globaux il y en a peu. Vous avez mentionné Dijon, dont on parle beaucoup, mais c'est un projet en cours...

Dijon développe un outil global. Mais est-ce que cela porte un projet global ? J'attends d'y être allé pour me faire une idée. En tout cas, c'est un projet qui part de la base, en récupérant les données de la ville. Très concrètement, les questions que je vais regarder, au-delà du projet lui-même, sont celles des usages et de l'expérience des utilisateurs. Mais j'ai plus de questions que de réponses.

On a beaucoup parlé récemment de la mauvaise place de la France dans le classement PISA. Vous défendez la nécessité d'un service public numérique dans les écoles, vous avez fait du numérique éducatif une

priorité à Angers... Dans la ville de demain, comment le numérique pourrait intégrer l'éducation ? Comment rendre l'école plus « smart » ?

Lorsque j'ai démissionné de ma fonction d'adjoint à l'éducation, j'avais fini le déploiement de 1 300 tablettes dans toutes les écoles de la ville, avec des chariots qui se déplacent dans les classes. Je suis très attaché aux expérimentations, comme au fait qu'il faut assumer ses échecs. Nous avons eu des salles informatiques, puis des chariots de PC, qui ne marchaient pas bien. La tablette, en revanche, cela a bien pris. Quels que soient les outils, ils ne servent à rien si les enseignants ne s'en emparent pas. Ils doivent permettre plus d'efficacité ! Nous avons mis en place des moyens d'accompagnement pour aider les enseignants à expliquer aux élèves qu'ils ont une identité numérique et une vie digitale, avec des questions de « e-réputation », de « e-harcèlement »... J'ai deux ados de 12 et 14 ans, ils comprennent très vite comment ça marche.

On parle de l'utilité des drones dans les smart cities. Vous êtes vice-président du groupe d'étude parlementaire « Industrie du drone ». Comment cet objet sert-il la ville intelligente ?

Sur la ville intelligente, le drone aura à un moment ou à un autre sa place. Il faudra qu'on puisse expérimenter des services, comme les livraisons, mais aujourd'hui ce n'est pas possible pour des raisons réglementaires, et je le regrette. Je vais être très attentif à ce qu'il va se passer aux États-Unis.



« L'enjeu, pour moi, c'est que les citoyens aient des droits réels sur leurs données personnelles. Cela veut dire que, lorsqu'ils quittent un service ou une plate-forme qui ne les satisfait pas, ils puissent partir avec leurs données et les transporter d'une plate-forme à une autre. C'était l'enjeu de la loi République Numérique ».

Les objets connectés peuvent être un maillon essentiel de l'écosystème de la e-santé, sur des questions telles que le maintien à domicile. Est-ce un sujet sur lequel vous travaillez ?

Je me suis pas mal penché sur cette question. D'abord, parce que l'objet connecté à Angers, c'est un vrai sujet. On est un train de développer sur le territoire à la fois une expérimentation et de l'accompagnement sur les projets Silver économie. Nous savons donc qu'il y a un vrai besoin. Je serais ravi qu'il y ait un capteur dans le lit de ma grand-mère qui aura 90 ans l'année prochaine, et qui vit toute seule à la campagne. Si ce capteur permet de dire qu'elle a bien dormi, que son frigo a été ouvert X fois dans la journée et qu'elle a consommé 70 litres d'eau, c'est bien. Mais il y a des usages qui peuvent être inquiétants sur les données de santé personnelles. Demain, si votre mutuelle vous dit que vous êtes allé trois fois au Macdo cette semaine, que vous n'avez fait que 2 000 pas par jour et que vous n'êtes pas allé à la salle de sport depuis trois semaines, cela peut être inquiétant. Je ne suis pas sûr qu'il soit utile que notre système de santé, qui est basé sur la solidarité, soit interrogé par ces pratiques-là. Et c'est quelqu'un de très connecté qui vous le dit !

La question de la ville connectée pose aussi celle de la sécurité des données produites par la ville et des données personnelles collectées. Quelle est votre position sur ces sujets ?

Yahoo s'est fait pirater 500 millions de comptes, l'État israélien, qui est l'un des plus protecteurs du monde, s'est fait pirater les données de 9 millions de personnes, Hillary Clinton a été hackée pendant les élections américaines, apparemment

par les russes... Si des organisations ou des personnes aussi protégées se font pirater, nous le serons aussi à un moment ou à un autre. C'est pourquoi j'étais très réservé sur le fichier TES de Bernard Cazeneuve. 60 millions de données biométriques, c'est très tentant pour les hackers !

Aujourd'hui, nos objets connectés sont tous en Bluetooth ou en WiFi. Demain, ils seront en Sigfox ou en Lora, des réseaux bas débit qui font passer très peu de données, qui ne seront pas piratables.

Sur les données personnelles, à chaque fois que nous avons essayé de limiter et d'encadrer le poids des uns et des autres, nous sommes allés droit dans le mur. L'enjeu, pour moi, c'est que les citoyens aient des droits réels sur leurs données personnelles. Cela veut dire que, lorsqu'ils quittent un service ou une plate-forme qui ne les satisfait pas, ils puissent partir avec leurs données et les transporter d'une plate-forme à une autre. C'était l'enjeu de la loi République Numérique.

Nous avons fait en sorte que ces sujets soient traités dans le code de la consommation qui s'applique à tous, opérateurs français ou étrangers, sur tout type de services, produits ou plates-formes.

Je pense qu'on ne peut pas traiter la smart city si on ne traite pas du statut de ces données, de l'anonymisation de la donnée et du risque de désanonymisation des données sensibles qui surgit lorsqu'on croise des fichiers.

Quelles sont les conséquences de la loi République Numérique pour les collectivités territoriales ? Qu'est-ce que cela pose comme problématiques ?

Nous avons réécrit l'article 106 de la loi NOTRe, qui posait pour les collectivités locales des règles différentes de celles qui s'imposaient à l'Etat sur l'Open Data. Je ne trouvais pas cela cohérent. Je voulais des règles unies. Nous avons fait en sorte d'écarter les petites communes de ces obligations, car pour une commune de moins de 1 500 habitants, c'est très lourd à gérer une politique Open Data !

Nous avons aussi autorisé les syndicats mixtes ouverts à se mettre avec d'autres syndicats mixtes, de manière à ce qu'ils puissent être plus forts pour aller négocier avec les opérateurs télécoms sur le très haut débit. Si on veut tenir l'échéance de 2022 pour la couverture très haut débit du pays, il faut donner des outils aux collectivités.

L'objectif principal de la loi République Numérique, cependant, portait sur la confiance dans l'économie numérique. Or, on avait plutôt besoin d'une loi sur la confiance dans la société numérique. Ce qui se passe aujourd'hui, ce n'est pas seulement les entreprises qui sont en train de charger leur modèle économique, leurs services et leurs pratiques... Les citoyens vont avoir une identité, une vie numérique pour laquelle il faut qu'ils aient des droits, donc qu'ils aient confiance.

Cette confiance est indispensable, mais elle ne se décrète pas. Ce n'est pas parce qu'il y a la loi que les gens ont confiance. Cela se construit.

Vous sentez-vous assez suivi politiquement sur ces sujets ?

Non. Mais cela a beaucoup progressé. Je me souviens d'un débat à l'assemblée en janvier 2015 sur le sujet unique de la stratégie numérique de la France. Les députés avaient droit seulement à dix questions et à dix intervenants (sur 577). Sur les dix, il y en avait un qui parlait de « la société GAFÀ » et un autre du « groupe GAFÀ ». On s'est dit que, sur dix, il y en avait deux qui n'avaient pas compris comment cela marchait. Un an après, la loi République Numérique vient en séance. Nous avons eu 24 h de débats en commission et 17 h en séance. Dans ces deux débats, on peut prendre n'importe quelle tranche de 15 ou 30 minutes, et tout est pertinent. PROPOS RECUEILLIS PAR ARIEL GOMEZ ET NELLY MOUSSU